



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

PROTECTION À PERPÉTUITÉ DU MONT FOSTER : UN IMPORTANT DON VIENT BOUCLER LA BOUCLE

2 octobre 2024, Eastman. C'est avec grande fierté que Corridor appalachien annonce la finalisation d'un des plus gros projets de conservation de son histoire. La protection à perpétuité de la majeure partie du mont Foster a récemment été bonifiée par un important don écologique, d'une valeur de près de 1M\$.

Cet ajout amène à 221 hectares la portion protégée à perpétuité de la montagne et vient bonifier les 215 hectares protégés en 2019. Merci aux promoteurs qui ont consenti au projet de conservation.

UN REVIREMENT DE SITUATION MAJEUR

Le développement initial prévoyait non loin de 70 nouvelles maisons, réparties sur l'ensemble de la propriété, ce qui aurait modifié de manière irréversible ce milieu d'une grande richesse écologique. Bravo à messieurs Lussier et Burel, qui ont consenti à ce projet de conservation, ainsi qu'à cet important don écologique, réalisé dans le cadre du Programme des dons écologiques d'Environnement et Changement climatique Canada.

Rappelons que le développement immobilier sur le mont Foster avait soulevé l'ire des citoyens et de Corridor appalachien, considérant la haute valeur écologique des milieux ciblés et le nombre élevé de résidences projetées. La protection de la montagne a suscité un réel engagement des communautés environnantes. En effet, près de 250 donateurs et donatrices ont contribué pour permettre l'acquisition de la propriété. Les municipalités de Bolton-Ouest et de Saint-Étienne-de-Bolton se sont également impliquées tout au long du processus, en plus de nombreux bailleurs de fonds. **UN GESTE ÉCOLOGIQUE AVEC DES AVANTAGES ÉCONOMIQUES**

Dans le cadre de leur don, les promoteurs ont pu bénéficier du Programme des dons écologiques. Ce programme peut offrir des avantages fiscaux considérables aux propriétaires éligibles et qui font le choix de s'investir dans la protection de la biodiversité.

Les donateurs ont droit à un crédit d'impôt basé sur la juste valeur marchande du terrain offert en don. Ce crédit peut être utilisé au cours des dix années qui suivent le don.



APRÈS LA CONSERVATION, L'INTENDANCE DE LA PROPRIÉTÉ

Les communautés ont maintenant accès à un site de haute valeur écologique par le biais de sentiers totalisant 4,5 km, aménagés dans le plus grand respect des lieux, ainsi qu'un accès à la Tour du mont Foster, ainsi qu'au réseau Les sentiers de l'Estrie. Les lieux sont également patrouillés régulièrement, comme toutes les aires protégées, afin de s'assurer du maintien de l'intégrité écologique des lieux.

La gestion de l'aire protégée du mont Foster et de ses installations par Corridor appalachien est rendue possible en très grande partie grâce au projet Accélérer la conservation dans le sud du Québec (ACSQ), un accord de cofinancement établi entre le gouvernement du Québec et Conservation de la nature Canada et dont bénéficient les organismes de conservation du Québec. Le gouvernement du Québec y a investi 144 millions de dollars sur cinq ans dédiés à la protection et la conservation des milieux naturels d'intérêt écologique en terre privée.

UN SITE D'UNE VALEUR INESTIMABLE

Située au cœur du massif forestier du mont Foster, sa localisation stratégique dans la chaîne des montagnes Vertes du Nord ajoute beaucoup à la valeur écologique de la propriété. Cette aire protégée est un maillon important dans la sauvegarde d'habitats naturels non fragmentés et de qualité, tant pour les mammifères à grand domaine vital que pour de nombreuses espèces de méso et micromammifères, d'oiseaux, d'amphibiens et de reptiles.

On y a répertorié la salamandre pourpre, qui a été désignée comme vulnérable en vertu de la Loi sur les espèces menacée ou vulnérable (LEMV) et menacée en vertu de la Loi sur les espèces en péril (LEP), ainsi que la salamandre sombre du Nord, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable en vertu de la LEMV. La présence d'autres espèces en situation précaire a également été confirmée, soit la grenouille des marais (susceptible d'être désignée espèce menacée ou vulnérable au Québec), la paruline du Canada (menacée selon la LEP), la grive des bois (menacée selon la LEP) et le pioui de l'Est (préoccupante selon la LEP).

En tout, 53 espèces d'oiseaux y ont été recensées. Plusieurs espèces à grand domaine vital présentes dans le secteur ont besoin de vastes superficies forestières non fragmentées, afin de maintenir la viabilité de leurs populations. L'orignal, le lynx roux, l'ours noir et le pékan en sont des exemples.

CITATIONS

« Je tiens à saluer l'annonce de la protection d'une partie importante du mont Foster et je remercie les donatrices et les donateurs pour leur don écologique, ainsi que les organismes de conservation et les partenaires qui ont rendu cette annonce possible. La protection et la restauration de nos milieux naturels contribuent à la bonification des aires protégées, notamment en terres privées, afin d'atteindre nos objectifs de conservation de 30 % de notre territoire d'ici 2030. »



Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides

« Il n'est pas exagéré de dire que ce projet est tout un revirement de situation! Un développement immobilier qui projetait un nombre important de maisons sur toute la montagne et qui, finalement, a été considérablement réduit, en plus d'inclure tous les milieux les plus fragiles dans l'aire protégée. Non seulement ça, mais le projet se conclut avec un don écologique majeur de la part des promoteurs! Ce dénouement n'aurait jamais été envisagé au début de cette aventure, qui a commencé en 2012, rappelons-le! Comme quoi il ne faut jamais baisser les bras », souligne Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien.

LIENS

- [Vidéo Mont Foster](#)
- Information sur [les sentiers du mont Foster](#)

FAITS SAILLANTS

- L'aire protégée du mont Foster compte 215 hectares de milieux naturels au cœur d'un massif forestier dans la chaîne des montagnes Vertes. Un don écologique de 6 hectares du promoteur s'ajoute maintenant à l'aire protégée, pour un total de 221 hectares;
- Après la réalisation d'une évaluation écologique du milieu naturel qu'est le mont Foster, Corridor appalachien a pris soin d'inclure dans le projet de conservation les milieux les plus sensibles de l'endroit, ainsi que d'aménager les sentiers pédestres de façon à éviter ces milieux écologiquement fragiles et importants;
- Les communautés ont maintenant accès à un site de haute valeur écologique par le biais de 4,5 km de sentiers, aménagés dans le plus grand respect des lieux, ainsi qu'un accès à la Tour du mont Foster (aussi connue sous le nom de la Tour des scouts), ainsi qu'au réseau [Les sentiers de l'Estrie](#);
- Cette conclusion vient consolider un projet de conservation de longue date, initié en 2012. Le projet est un très bel exemple qu'il est possible de minimiser les impacts de développements immobiliers et de permettre la conservation de milieux naturels.
- Pour les amoureux des sentiers du mont Foster, il est possible de joindre l'utile à l'agréable et de devenir patrouilleur bénévole. Pour toutes les informations, contactez Vincent : vincent.h.benoit@corridorappalachien.ca.

CONTACTS

Isabelle Stébenne, Directrice des communications et de la philanthropie

Isabelle.stebenne@corridorappalachien.ca

514 755-4928



Frédérique Vuillermoz, Coordonnatrice des communications
frederique.vuillermoz@corridorappalachien.ca
450-543-4999

À PROPOS

Le projet **Accélérer la conservation dans le sud du Québec (ACSQ)** est un accord de cofinancement établi entre le gouvernement du Québec et Conservation de la nature Canada (CNC) et dont bénéficient les organismes de conservation du Québec. Il vise la protection et la conservation de milieux naturels d'intérêt écologique par le biais, notamment, de l'acquisition de territoires privés à des fins d'aires protégées et conservées et d'établissement de corridors écologiques. L'ACSQ favorisera ainsi le développement et la bonne gestion du réseau d'aires protégées en terres privées de même que l'accès à la nature pour la population. Les 144 millions de dollars sur cinq ans investis dans l'ACSQ par le gouvernement du Québec doivent être jumelés, par CNC et ses partenaires, à d'autres fonds ne provenant pas du gouvernement du Québec.

Conservation de la nature Canada (CNC) est la force rassembleuse au pays pour la sauvegarde de la nature. Par la conservation permanente de vastes territoires, CNC apporte des solutions à la double crise du déclin rapide de la biodiversité et des changements climatiques. Partenaire de confiance, CNC œuvre aux côtés de particuliers, de communautés, d'entreprises et de gouvernements afin de protéger et veiller sur nos aires naturelles les plus importantes. Depuis 1962, CNC a mobilisé la population canadienne pour conserver et restaurer plus de 15 millions d'hectares. Au Québec, CNC s'allie régulièrement avec Conservation de la nature Québec (CNQ), un organisme à but non lucratif distinct de CNC, pour protéger les milieux naturels québécois les plus riches. Ensemble, ces deux entités ont protégé plus de 55 000 hectares de milieux naturels dans la province. Visitez conservationdelanature.ca

Le **Programme des dons écologiques** offre aux Canadiennes et aux Canadiens possédant des terres écosensibles la possibilité de protéger la nature et de transmettre un héritage aux générations futures. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et la *Loi sur les impôts* du Québec, il procure d'importants avantages fiscaux aux propriétaires qui font don d'une terre ou d'un intérêt foncier partiel à un organisme bénéficiaire admissible, ci-après appelé le « bénéficiaire ». Le bénéficiaire veille à ce que la biodiversité et le patrimoine naturel de la terre soient conservés à perpétuité. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/financement-environnement/programme-dons-ecologiques/apercu.html>

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif œuvrant depuis 2002 sur le territoire des montagnes Vertes du Nord, un segment des Appalaches du sud du Québec. Sa mission est de consolider et laisser en héritage un vaste corridor d'aires naturelles protégées à perpétuité. En réponse à la double crise du climat et de la biodiversité, Corridor appalachien, appuyé de ses partenaires de conservation, déploie une stratégie de conservation qui a permis de protéger à ce jour plus de 17 800 hectares à haute valeur écologique. corridorappalachien.ca